

Mantes-la-Jolie, le 16 décembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) : Le Val Fourré entre dans sa 2^{ème} phase de renouvellement et de développement

Le Président de la République a annoncé ce jour la liste des quartiers prioritaires du NPNRU parmi lesquels celui du Val Fourré à Mantas-la-Jolie (78). Grâce au soutien de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), le Val Fourré va poursuivre sa mutation et son développement.

POUR SUIVRE LA METAMORPHOSE DU QUARTIER

Depuis 1996 et la mise en place du programme de renouvellement « Mantas en Yvelines » par l'EPAMSA et les collectivités, le Val Fourré et plus largement le Mantois ont connu une importante métamorphose. Les objectifs étaient :

- intégrer le quartier dans une dynamique de territoire,
- changer son image,
- valoriser le potentiel économique et commercial,
- et améliorer la vie quotidienne de ses habitants.

Sur ce quartier de 22 000 habitants et 135 ha, les investissements se sont portés à hauteur de 411 millions d'euros¹ dont 104 millions pour l'ANRU.

Sur l'ensemble du Mantois, le programme a permis : 2 348 démolitions de logements sociaux, 2807 réhabilitations, 2736 résidentialisations et 1255 reconstructions sur le territoire (170 logements reconstruits sur site).

Pour le Val Fourré, la 1^{ère} phase de renouvellement a concerné les quartiers des Peintres, des Médecins, des Garennes, des Explorateurs, Ecrivains et Inventeurs.

Grâce au NPNRU, les interventions se feront en 2^{ème} phase sur les quartiers des Physiciens, des Aviateurs et des Musiciens qui représentent 1 900 logements, soit près de 6 000 habitants sur une surface de 33 hectares.



RENOUVELLEMENT ET DEVELOPPEMENT

Outre le renouvellement urbain, les acteurs locaux et l'EPAMSA ont toujours travaillé à la valorisation du potentiel économique et commercial du Val Fourré qui conditionne l'accès à l'emploi et la création de richesse pour le territoire.



Cela s'est notamment traduit par la création de la zone d'activité Sully (27 établissements, 622 salariés), l'implantation de l'hôpital, la création de l'école d'infirmière de la Croix Rouge et d'un hôtel. Le quartier, déclaré zone franche urbaine en 2007, représente au total plus de **3 000 emplois** dont 1 377 emplois privés.

¹ Les bailleurs sociaux, l'ANRU, la Région Ile-de-France, la Communauté d'agglomération Mantas en Yvelines, la ville de Mantas-la-Jolie et Mantas-la-Ville, le Conseil général des Yvelines, l'Etat, la Caisse des dépôts et consignations, les fonds européens FEDER.

Le développement se poursuivra par l'amélioration de l'attractivité du cœur du Val Fourré pour favoriser la mixité fonctionnelle (services publics, équipement, logement, commerces) et consolider ce potentiel économique et commercial. Une première étude technique et urbaine est en cours sur le site des dalles Ronsard et Mendes France, qui accueille notamment l'un des marchés les plus fréquentés d'Ile-de-France.

La prochaine étape sera la signature du « Contrat de ville unique » pour la période 2015-2020.

A l'occasion du bilan de la 1^{ère} phase de rénovation du Mantois, l'EPAMSA a édité une publication « [PRU du Mantois : le renouvellement urbain à l'échelle d'un territoire](#) », à retrouver en ligne sur le site internet.



L'EPAMSA

Créé par décret en conseil d'Etat en 1996, l'EPAMSA est un établissement public d'aménagement chargé d'opérations de développement et de renouvellement urbains (PRU du Mantois et de Chanteloup-les-Vignes) en Seine Aval (78), territoire du Grand Paris. Il intervient en tant que :

- **direction de projet** de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval et des programmes de renouvellement urbain,
- **aménageur urbain** pour la construction de logements et l'implantation d'entreprises,
- **mandataire** pour le compte des communes,
- **investisseur** dans la restructuration, la remise sur le marché d'ensembles immobiliers et le développement d'activités économiques.

Connectez-vous sur

www.operation-seineaval.fr

Contacts presse EPAMSA :

Amandine Martin, Responsable de la communication
01 39 29 21 25 - 06 76 97 48 98 - a.martin@epamsa.fr

Marie-France Bergamo, Grayling France
01 55 30 70 77- 06 32 66 72 -49 - mariefrance.bergamo@grayling.com